

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOTRE RÉGION D'ABORD

Le 14 Juin 2021

Squat aux abords de la Cité Scolaire Honoré Daumier

« Une intervention des forces de l'ordre est indispensable pour rétablir le bon fonctionnement du Lycée »

« Depuis plus d'une semaine, nous sommes confrontés, aux portes de la cité scolaire Honoré Daumier, à une situation intolérable. En effet, des squatteurs ont envahi un terrain et des bâtiments qui sont la propriété de la Métropole.

Cette dernière a demandé à l'Etat l'expulsion des squatteurs et a entrepris toutes les démarches pour faire stopper cette situation. Vendredi 11 juin, un agent de la Région qui est allé à leur rencontre a été victime d'une agression : une nuit aux urgences et 14 jours d'arrêt de travail !

Ces squatteurs, au-delà de l'occupation illégale de ce bâtiment, causent à tous les riverains des nuisances qui sont inacceptables : nuisances sonores et trafic de stupéfiants. L'établissement Daumier, ses lycéens, collégiens, agents de la Région, professeurs et toute l'équipe pédagogique sont les premières victimes de cette occupation.

Si aujourd'hui aucune intrusion n'a encore eu lieu dans l'établissement, il est devenu impossible d'étudier et de travailler dans de bonnes conditions. Jeudi soir, le proviseur a dû mettre fin aux conseils de classe de fin d'année en raison d'une musique assourdissante.

Comment nos lycéens vont-ils pouvoir passer jeudi 17 juin les premières épreuves du baccalauréat ? Il est impossible de garantir la tranquillité de tous aux abords de ce lycée.

Ce lycée est pourtant, au même titre que les 306 lycées publics et privés de la région, entièrement sécurisé depuis 2019 pour 1 million d'euros, avec notamment la sécurisation des parvis de l'entrée avec la création d'un sas, la création d'une séparation entre les accès du collège et du lycée, la suppression des stationnements longue durée pour la création d'un dépose-minute, la création et le renforcement des clôtures, la mise en place de l'alarme attentat intrusion et enfin l'installation de vidéoprotection.

Aujourd'hui nous faisons face à la limite de nos compétences : nos aménagements en matière de sécurité dans les lycées s'arrêtent aux portes de l'établissement scolaire. Je demande aux forces de l'ordre d'intervenir selon les règles et les procédures en vigueur. A quelques jours seulement des premières épreuves du Baccalauréat nous devons tout mettre en œuvre pour la réussite de nos jeunes élèves ! »

Renaud Muselier